

# Le Guide de la concertation

## Le projet en bref

Le projet de parc pilote EolMed au large de Gruissan et de Port-La-Nouvelle **a été retenu par le Gouvernement** le 22 juillet 2016 à l'issue d'un appel à projets piloté par l'ADEME.

Le projet EolMed prévoit **l'installation fin 2020 de 4 éoliennes** de 6.2MW chacune (soit 24,8MW au total) à plus de 16km des côtes, sur un site choisi par l'État ainsi que son raccordement au réseau électrique à Port-La-Nouvelle. Le projet produira l'équivalent de la consommation électrique de 50 000 habitants sur une année.

Il est porté par un groupement d'entreprises :



## Les ateliers thématiques

Ces ateliers visent à **partager l'information sur les enjeux clés du projet**. Ils s'adressent aux responsables des collectivités, organismes et associations en charge des thématiques abordées. Le nombre de places étant restreint, l'inscription est obligatoire auprès de [concertation@eolmed.fr](mailto:concertation@eolmed.fr).

**Deux sessions sont prévues pour chaque atelier.** Chacun aborde une thématique particulière :

- Préservation de l'environnement et de la biodiversité
- Développement économique, emploi et formation
- Attractivité, tourisme et activités nautiques
- Pêche et usages professionnels de la mer

Les comptes rendus et présentations sont téléchargeables sur le site internet du projet [www.eolmed.fr](http://www.eolmed.fr)

## La concertation



Il s'agit d'une concertation volontaire. Quadran a sollicité la Commission Nationale du Débat Public qui **a désigné Jacques Roudier comme garant de la concertation**. Le garant veille au bon déroulement de la concertation, s'assure de la transparence de l'information mise à la disposition du public et de la prise en compte des avis exprimés durant la concertation.

Pour tout contact : [garant.eoliennesgruissan@gmail.com](mailto:garant.eoliennesgruissan@gmail.com)



## L'atelier citoyen

Cet atelier vise à **recueillir le point de vue d'un panel représentatif** de citoyens volontaires sur une question précise. 3 sessions d'une journée seront organisées.



## Le site internet du projet

Il a pour vocation à **informer le public et à répondre à ses questions**. Il est accessible sur [www.eolmed.fr](http://www.eolmed.fr). Le formulaire de contact pour saisir le maître d'ouvrage est le suivant : [concertation@eolmed.fr](mailto:concertation@eolmed.fr)



## Les réunions locales

Le programme des réunions publiques, expositions, rencontres autour de points d'informations est en cours de définition et sera disponible sur le site internet sur [www.eolmed.fr](http://www.eolmed.fr)



## Les lettres d'information

Sous format papier et sous format numérique, elles permettent de **suivre l'avancée des études et de la concertation**.

Les lettres d'information pourront être disponibles sous format papier à l'agence EolMed au 1288 avenue de la Mer à Port-La-Nouvelle.

Pour s'abonner à la liste de diffusion numérique : [contact@eolmed.fr](mailto:contact@eolmed.fr)



## La plateforme E-Débat

Une plateforme numérique à disposition du grand public qui doit permettre au plus grand nombre de **s'informer/commenter/questionner/débattre du projet**. Cette plateforme présente de façon simple et pratique le projet tout en proposant un accès facile aux détails des actions engagées. Elle doit accompagner le citoyen dans une réflexion sur l'insertion du projet sur le territoire.

Cette plateforme sera mise à disposition du public **courant juin 2017**.

## Les objectifs

La concertation a quatre objectifs principaux :

1

Informer sur l'avancée des études et du projet

2

Organiser la diffusion de l'information

3

Répondre aux questions

4

Recueillir les avis exprimés

L'information est mise à la disposition du public selon différentes modalités. Lors d'ateliers thématiques et d'ateliers citoyens, sur le site internet du projet ou la plateforme E-Débat, au moyen de lettres d'informations, à l'occasion de réunions dans les communes littorales du projet, etc.